DÉPARTEMENT
DE LA
SEINE.
Canton de Paris.
5me. Arrondis.

CÉRÉMONIE FUNÈBRE

En l'honneur des Ministres plénipotentiaires de la République française, assassinés à Rastadt, célébrée le 20 floréal an 7.

CE JOURD'HUI, 20 floréal an 7 de la République française une et indivisible, à 8 heures du matin, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, les citoyens Vigier, Lesueur, Prouteau, Courtois, Malassis, administrateurs, (le citoyen Huyot étant à la campagne pour affaires), et Dubos, commissaire du Directoire exécutif.

Le citoyen Lesueur a été invité de remplir les fonctions de président, en place du citoyen Guébert, absent pour cause de maladie.

L'Administration s'est de suite occupée des mesures nécessaires pour célébrer

une cérémonie funèbre en l'honneur des Ministres plénipotentiaires de la République française, assassinés à Rastadt le 9 du courant.

A l'instant elle a fait hisser un drapeau noir au haut du Temple de la vieillesse, pour annoncer l'objet de la cérémonie. Elle a adressé des invitations à tous les fonctionnaires et aux membres des établissemens publics de son arrondissement pour s'y rendre.

A midi, elle est sortie en cortège, précédée des jeunes élèves des écoles primaires et autres, des vieillards, des membres des comités de bienfaisance, des commissaires de police, des juges de paix, assesseurs et greffiers et accompagnée d'un détachement de la garde nationale avec drapeaux et tambours, les officiers, les fonctionnaires et les membres de l'administration décorés d'un crépe; un crépe flottait egalement à la lance du drapeau tricolore; les caisses étaient drapées en noir et les armes étaient baissées. En avant des autorités constituées, était portée une

bannière noire, sur laquelle on lisait le mot *vengeance!*

Le cortège ainsi disposé a passé par une partie du faubourg Martin, par la rue Jean, par une partie du faubourg Denis, et est entré par la rue Neuve dans le Temple de la Vieillesse.

A une certaine élévation, au-dessus de l'enceinte où siège la Municipalité et au pied de la Statue de la Souveraineté du peuple, avait été dressé une espèce de cénotaphe couvert d'un drapeau tricolor et orné de couronnes de chêne entrelacées de crêpes ; aux quatre angles étaient quatre jeunes citoyennes, ayant une ceinture de crêpe sur un vêtement blanc, et auprès s'élevaient des branchages de verdure, imitant des cyprès. Les drapeaux tricolors qui décoraient le Temple, étaient garnis de crêpe, ainsi que l'autel de la patrie, sur lequel brûlait le feu sacré.

A l'entrée et pendant que les autorités se plaçaient, un air lugubre a été exécuté sur l'orgue.

Après un roulement de tambours, le

commissaire du Directoire exécutif est monté à la tribune et a dit :

CITOYENS,

La patrie doit vous entretenir aujourd'hui de sa douleur et de ses espérances, en vous retraçant l'attentat le plus inoui, qui ait jamais pu être commis. Je viens vous en lire les affreux détails transmis officiellement par les premières autorités de la République.

Aussitôt il a fait lecture du message du Directoire exécutif, en date du 16 de ce mois, sur l'assassinat des Plénipotentiaires français au congrès de Rastadt, et de la lettre du citoyen Jean-Debry, en date du 12, adressée au citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures.

Cette lecture a été suivie du couplet : *Allons, Enfans de la Patrie*, qui a été chanté par un artiste et accompagné par l'orgue.

Le commissaire du directoire exécutif a encore annoncé qu'on allait lire la pro-

clamation du directoire exécutif, du 17, et son manifeste du 18, sur le même objet ; cette lecture a été faite et écoutée avec attention et frémissement.

Ensuite le même artiste a chanté, du ton de l'énergie et de la douleur, les strophes suivantes, composées un instant avant la cérémonie, par le citoyen *Plancher-Valcour*, juge de paix de la division du Nord.

Quel attentat nouveau vient d'étonner la terre,
Et de glacer nos cœurs et d'horreur et d'effroi ?
Des ministres de paix couchés sur la poussière,
    Massacrés à a voix d'un roi!
Au récit déchirant de ce forfait atroce,
Nations, frémissez! peuples, prenez le deuil!
Les assassins royaux d'un despote féroce,
    Les ont plongés dans le cercueil.

Dans le feu des combats l'horrible antropophage
A toujours respecté le calumet de paix ;
Ivre de sang humain, affamé de carnage,
    A ce signe il suspend ses traits.
Envain il a donné cet exemple à la terre!
Les rois ont transformé leurs soldats en bourreaux.
Et la féroce Autriche unie à l'Angleterre
    A créé des forfaits nouveaux.

De nos ambassadeurs les ombres indignées
Nous demandent vengeance et l'obtiendront de nous.
Oui, de leurs meurtriers les têtes désignées,
Bientôt tomberont sous nos coups.
Français, séchez vos pleurs ! ce ne sont point des larmes
Qui peuvent appaiser leurs mânes éperdus :
Leurs assassins sont-là..... courez, volez aux armes,
Et bientôt ils ne seront plus.

Oui, qu'au deuil qui couvre la France
Succèdent la fureur et l'ardeur des combats !
Vouons ces monstres au trépas !
Vengeance ! vengeance ! vengeance !

A la suite de cet hymne, un orateur s'est avancé près de l'autel de la patrie et a prononcé, avec l'accent de la plus profonde sensibilité, l'éloge funèbre qui suit :

CITOYENS,

Il ne s'agit point ici de subjuguer vos esprits par un discours préparé avec art et tracé d'une main savante. Sans doute il le faudrait, pour se mettre à la hauteur de la grande catastrophe que nous avons à vous peindre ; mais le tems nous a manqué ; nous sommes forcés d'improviser l'expression de notre douleur.

La mission funèbre que nous avons à remplir dans ce moment, est aussi cruelle qu'inattendue! douze jours ne sont pas écoulés, et nous avons à répandre des larmes sur le sort de deux républicains, de deux ministres augustes de la grande nation, indignement massacrés à Rastadt!

Deux victimes, c'est peu! il en fallait trois aux bourreaux de l'Autriche. Le ciel, sans doute, n'a pas permis que le crime fut entièrement consommé, et Jean-Debry ne paraît sortir de la nuit du tombeau que pour accuser hautement ses assassins aux yeux de l'Univers.

Ah! je le vois, déjà votre indignation est parvenue à son comble! *Vengeance*! *Vengeance*!... ce mot ne peut plus s'arrêter sur vos lèvres; il sort malgré vous de vos poitrines embrâsées.

Citoyens, un instant, je ne prétends point arrêter cet élan sublime, qui convient à des républicains, à des Français justement indignés. Donnez-moi un moment d'attention, je ne vous en conjure, que

pour vous détailler des forfaits qui rendront votre fureur plus terrible encore!

Les conquêtes de l'Italie, les triomphes rapides et multipliés de Bonaparte, avaient amené le fameux traité de Campo - Formio. L'Autriche à deux doigts de sa perte, avait eu l'art de la détourner. Un traité d'où devait sortir naturellement la tranquillité et la paix du continent, devait être profondément et longuement discuté; telle fut l'origine du congrès de Rastadt.

Dès les premiers momens, l'astuce autrichienne se montra dans tout son jour. Les ministres français opposèrent toujours la loyauté, la franchise et la fermeté, (cette fermeté prudente qui consiste plus à modifier les évènemens qu'à les écarter), aux efforts sans cesse renaissans, d'une ennemie, qui ne montrait un front serein, que pour mieux endormir ses victimes.

Je ne vous traînerai point dans les détours obscurs de la politique des cours. Qui de vous ne les connaît pas? Il ne faut point avoir étudié les intérêts

des princes, pour savoir que rarement ils prennent l'équité pour guide, et que c'est plus rarement encore que le peuple entre pour quelque chose dans la balance du pouvoir.

Pourtant le tems s'écoulait. Le congrès ne faisait point de progrès rapides. Le gouvernement français montrait envain un front sévère; le cabinet autrichien n'était fidèle qu'au plan formé de renforcer ses troupes; d'envahir l'Italie; de faire égorger nos soldats dans le Piémont; de faire lever Naples et les lazzaronis en masse; d'appeler les sauvages du Nord, les esclaves de Paul, sur le sol de l'Europe, et de resserrer de plus en plus les liens honteux qui l'attachent à l'Angleterre!

Il fallait enfin qu'on en finit. L'archiduc se met à la tête de ses soldats et le canon d'allarme retentit de nouveau dans les camps.

Que font vos ministres? Quittent ils leur poste? Ils le devaient peut-être. Oui, ils l'auraient dû, s'ils n'eussent consulté que leur intérêt particulier et

que la dignité du titre dont ils étaient revêtus ; mais ils étaient hommes, en même-tems que ministres ; ils étaient diplomates habiles ; ils savaient que leur départ eût abandonné à eux-mêmes ces princes de l'Empire, qui depuis long-tems détestent et méprisent le chef oppresseur que la constitution germanique a mis à leur tête.

La conduite de vos plénipotentiaires était justifiée par l'évènement. Nous étions en guerre avec l'empereur, nous ne l'étions point avec l'Empire. Les soldats de *François* se battaient contre les nôtres ; mais ceux des cercles de l'Allemagne ne se trouvaient pas dans la mêlée ; la guerre était individuelle et non point nationalisée.

C'était, en partant de ce principe, le chef-d'œuvre de la patience, du talent et de la diplomatie, que les citoyens *Bonnier*, *Roberjot* et *Jean-Debry*, ayant reçu de l'Autriche des ordres impératifs de quitter Rastadt, avaient annoncé que les conférences politiques et les correspondances ministérielles

continueraient d'avoir lieu à Strasbourg.

Tout est préparé; ils se reposent, comme ils le devaient, sur la foi, sur la garantie du pacte social; ils n'ont point perdu l'espoir de désarmer l'Autriche elle-même; ils partent l'olive à la main. Ah! c'était là palme funéraire qui devait couvrir leur tombeau!

Le 9 floréal, à 10 heures du soir, à peine sont-ils sortis de Rastadt, qu'ils sont entourés par un régiment de hussards. Les furieux arrêtent leurs voitures, les en arrachent, les hachent impitoyablement à coups de sabre! La noblesse de leurs fonctions, les larmes de leurs épouses, les pleurs de leurs enfans, les prières de leur suite, rien n'est écouté, le crime est conçu, exécuté; la terre est baignée du sang français, et les ambassadeurs de la grande nation sont la proie des soldats de l'empereur, comme dans les gorges des Pyrénées, ils l'eussent été des brigands qui ne vivent que de meurtres et de rapines!

Jean-Debry, vous le savez, meurtri,

couvert de blessures, passa la nuit dans les bois et le lendemain ne revint à Rastadt qu'après avoir vu épars sur le chemin, les membres mutilés de ses malheureux collègues!

La légation prussienne, celle de la Ligurie, les ministres des princes, tout Rastadt, frémirent d'horreur et protestèrent contre un crime inoui, qui ne trouve pas d'exemple dans les fastes de l'histoire.

Citoyens, la peine sera proportionnée au délit. Notre vengeance aussi n'aura pas d'exemple! Nous n'imiterons point ces guerriers de l'antiquité qui, pour les fautes d'un roi, faisaient périr des peuples entiers; c'est sur François II, c'est sur sa famille, c'est sur le duc d'Autriche que doit porter notre vengeance.

Oui, mânes outragés de Bonnier, de Roberjot, oui, vous serez vengés. J'en atteste le génie immortel de la république française.

Le corps sanglant de Lucrèce changea le gouvernement de Rome, et ce fut en

portant la main sur sa blessure, que Brutus jura d'exterminer les Tarquins. Plus heureux que ne l'étaient les Romains à cette époque mémorable, nous possédons la liberté; que notre vengeance prenne un autre cours.

Nuit et jour songeons à l'assassinat de Rastadt. Qu'il soit l'objet de nos pensées, de tous nos entretiens. Que le drapeau de la mort qui flotte sur nos têtes, se baigne dans le sang de notre ennemi : de nos ennemis: n'oublions point ce cabinet Britannique, qui, depuis un siècle, soudoie et commande tous les crimes de l'Europe.

Français, reprenez votre dignité, votre attitude imposante. Donnez quelques momens à votre juste douleur; ensuite débordez-vous comme un torrent, et que dans votre course impétueuse, les vallées et les échos des montagnes, répetent encore ces mots, long-tems après que vous serez passés: *Guerre*,

Guerre au gouvernement Anglais.

Mort à l'Autriche! Vengeance.

Vive la République!

A peine l'orateur finissait qu'émus déjà par ce qui avait précédé, tous les assistans et les fonctionnaires se sont levés d'un mouvement spontané, et que d'un bout à l'autre du Temple, la voûte a retenti de ce cri *vengeance* ! mêlé à celui de *vive la République*.

Un bruit de guerre et l'air du Chant du Départ exécuté sur l'Orgue, ont en quelque sorte continué l'explosion d'un sentiment trop long-tems concentré.

L'administration a procédé ensuite, en exécution de la loi du 13 Fructidor, à la célébration des mariages.

Le couplet *amour sacré de la patrie*, chanté par un artiste, tous les Citoyens étant debout et au milieu d'un recueillement religieux, a terminé la cérémonie.

L'administration étant rentrée, a dressé procès verbal du tout, et ouï le commissaire du Directoire exécutif,

Elle a vôté des remercîmens au Citoyen *Vigier*, administrateur, qui a fait les dispositions de la cérémonie ;

Au Citoyen *Plancher Valcour*, pour l'hymne qu'il a composé ;

Et au Citoyen *Destival*, l'un de ses employés, pour l'éloge funèbre qu'il a composé et prononcé.

Elle a en outre arrêté que le procès verbal sera imprimé pour être distribué au corps Législatif, au Directoire exécutif et aux Autorités Constituées.

Signé au registre, Vigier, Courtois, Lesueur, Prouteau et Malassis, administrateurs, et Dubos, commissaire du Directoire exécutif.

Pour expédition conforme.

F. Ricou, secrétaire en chef.

De l'Imprimerie d'Emm. BROSSELARD, rue André-des-Arts, No. 75.